

## Démarche écoresponsable en cabinet de pédicurie podologie: la profession s'y engage !



Découvrez le thème 2023 des «Entretiens» : Évaluation clinique quantifiée en podologie

## ÉCORESPONSABILITÉ EN CABINET DE PÉDICURIE-PODOLOGIE

A travers la publication de fiches pratiques Qualité-Santé-Environnement - Cabinet écoresponsable - les pédicures-podologues s'engagent pour la santé durable.

### Notre environnement est un des déterminants majeurs de notre santé

Nous connaissons une crise écologique et sanitaire sans précédent. Cette crise est principalement causée par l'activité anthropique liée à nos modes de production et consommation développés depuis le début de l'ère industrielle. Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre des stratégies pour maîtriser notre impact environnemental et répondre aux conséquences sanitaires de ces bouleversements environnementaux et les catastrophes sanitaires liées directement et indirectement (et interreliées) au dérèglement climatique, à l'effondrement de la biodiversité ou encore à la pollution des milieux. L'épidémie de maladies chroniques en France et dans le monde, telles que diabète, cancers, maladies cardiovasculaires, et l'émergence de nouvelles maladies infectieuses, dont 60 % sont des maladies vectorielles ou zoonoses engendrées par la pression exercée sur les écosystèmes, telles que la Covid-19, Ebola ou Zika, nécessitent une réponse urgente et à la mesure de ces enjeux.

Pour agir face à cette crise, chaque secteur économique a un rôle à jouer et doit engager ou des actions collectives adaptées à leur propre contexte et également adopter une dynamique intersectorielle. En tant que secteur en charge de la santé, du bien-être et des soins dispensés à la population et contributeur significatif de

l'empreinte écologique nationale, le secteur de la santé est doublement concerné par les défis actuels à relever.

### Double rôle du professionnel de santé : acteur et ambassadeur de la transformation écologique promotrice de santé

Ainsi, prendre soin de l'environnement, c'est prendre soin de la santé de chacun. L'intégration d'une démarche écoresponsable au cœur de nos pratiques semble à présent être aussi opposable que les mesures propres à assurer la qualité et la sécurité de soins. Ces mesures peuvent être rassemblées dans une démarche d'amélioration continue d'écoconception des soins ; à chaque étape des actes et des soins dispensés au sein de nos cabinets de pédicurie-podologie, il s'agit de veiller à maîtriser leur impact environnemental par la réduction des consommations des ressources, des énergies, des produits chimiques dont les produits de santé et produits d'entretien et désinfection ou encore des conséquences écologiques du traitement des déchets générés.

En intégrant ces considérations environnementales dans nos pratiques professionnelles, nous participons à protéger notre santé et celle des patients au sein de notre cabinet, et au-delà, à sensibiliser et informer la population sur les risques écologiques actuels et moyens d'action à développer individuellement et bien évidemment collectivement pour une santé durable. Le message est simple « *En prenant soin de notre environnement, nous prenons soin de notre santé* »



Les fiches coordonnées par l'URPS des pédicures podologues de Bretagne et le CPIAS sont en accès libre sur le site de la FNP et le site du CPIAS.



### Un cabinet durable pour une santé durable

L'intégration d'une démarche écoresponsable au cœur de nos pratiques fait écho au 3 piliers du développement durable ou soutenable. La démarche écologique, protectrice de l'environnement va également permettre de réaliser des économies en limitant notamment le gaspillage. C'est aussi une démarche promotrice de santé pour le praticien, pour les patients et l'ensemble de usagers et des générations futures !

C'est une démarche gagnant-gagnant.

## L'URPS DES PODOLOGUES DE BRETAGNE À L'INITIATIVE DE CETTE PROPOSITION

Les 10 membres du Groupe de Travail Santé-Environnement constitué au sein de l'URPS des podologues de Bretagne, forts de leurs convictions personnelles et de la conscience du lien entre santé et environnement, ont souhaité offrir à leurs confrères et consœurs un outil pratique pour faciliter l'intégration de la démarche écoresponsable. Après s'être formés aux enjeux et opportunités d'action début 2021, les axes de travail prioritaires et les thématiques des fiches ont été définies en collaboration avec le Dr Alice Baras, chirurgien-dentiste de formation, aujourd'hui spécialisée dans l'accompagnement à l'intégration de la démarche écoresponsable en cabinet de santé.

La collaboration avec le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) de Bretagne, historiquement Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLin) - Ouest avait déjà été établie à l'occasion de la rédaction du « Guide Hygiène des soins en podologie » en 2006. Leur expertise est indispensable pour accompagner l'évolution des pratiques professionnels plus écologiques



tout en garantissant la qualité des soins et la gestion du risque infectieux.

La publication de ces fiches pratiques s'inscrit dans la dynamique de la démarche qualité de soins initiée en 2014 par la profession. Leur contenu fait écho aux « fiches qualité » proposées par le Conseil de l'Ordre des pédicures-podologues.

**URPS PODOLOGUES BRETAGNE**

UNE INITIATIVE DE L'URPS DES PODOLOGUES DE BRETAGNE

CRÉATION ET COORDINATION RÉALISÉES PAR :

Dr Alice BARAS pour ECOPS Conseil  
en sa qualité d'experte et facilitatrice en santé-environnement

VALIDATION ET RELECTURE DES FICHES RÉALISÉES PAR :

→ Les membres du groupe de travail Union Régionale des Professionnels de Santé des Podologues de Bretagne : H. ALBERT, A. GOURIOU, G. LAHAYE, S. LECRUBIER-PACE, B. LEPAROUX, A.M. LICHOU GARANDEL, S. PERAN, M. POULEAU, F. STAGLIANO, K. DELAHAYE-MULLER  
→ CENTRE D'APPUI POUR LA PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS DE BRETAGNE  
EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PODOLOGUES

Logos: ECOPS Conseil, CPIAS, FNPP

1 Alice BARAS est autrice du Guide du cabinet de santé écoresponsable paru aux presses de l'EHPESP, 2021, co-autrice du rapport Décarboner la santé publié par le think-tank The Shift Project, 2021.  
CCLin-Ouest. Hygiène des soins en podologie. Version 2016. [https://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/cclin\\_arlin/cclinOuest/2006\\_podologie\\_CCLIN.pdf](https://www.cpias.fr/nosobase/recommandations/cclin_arlin/cclinOuest/2006_podologie_CCLIN.pdf)  
Conseil de l'Ordre des Pédicures-Podologues. Les fiches qualité. <https://www.onpp.fr/exercice/faire-evoluer-son-metier/les-fiches-qualite/>

## UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE POSITIVE EN 6 FICHES PRATIQUES ET UNE GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION

L'objectif est de proposer un outil pratique pour que chaque praticien progresse dans sa démarche selon le principe de l'amélioration continue. « Les mesures susceptibles de garantir la qualité des soins tout en maîtrisant leur impact environnemental sont nombreuses. Chaque praticien peut les intégrer à son rythme et selon son contexte »



Les thématiques proposées à travers les 6 fiches

**La démarche écoresponsable en cabinet de pédicurie-podologie** : pourquoi et comment initier ou soutenir la démarche écoresponsable - par où commencer ? (Fig.2)

- 1. Energies - ressources et bilan carbone** : Ecogestes et changement des pratiques pour une sobriété concernant les activités énergétiques, numériques et le transport.
- 2. Gestion du risque chimique** relatif à l'utilisation des produits de santé, d'entretien et désinfection pour tendre vers des procédures « zéro-chimie » complétée d'une fiche Focus Réglementation des produits chimiques et étiquetages reprenant les informations nécessaires pour comprendre la réglementation actuelle et ses limites
- 3. Achats responsables** : Proposition d'une approche globale des consommations nécessaires à l'activité du cabinet par l'analyse du cycle de vie et de critères

d'achat responsable tels que les écolabels

- 4. Gestion des déchets** : Maîtrise de leur impact via la réduction des volumes de déchets générés et l'optimisation de leur recyclage, et notamment concernant les déchets d'activités de soins qui sont finalement rarement à considérer comme déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) au sein de nos cabinets.
- 5. Communication et prévention** : Soutien et développement de notre rôle d'ambassadeur de la démarche de santé durable et d'acteur de la prévention qui en maîtrisant la demande de soins participent à réduire l'impact environnemental du secteur.

Et en **Annexe, Tableau d'auto-évaluation** pour rendre cet outil encore plus pratique, interactif et évolutif ! (Fig.3) Il permet au praticien de se fixer des objectifs et d'observer sa progression dans la démarche.

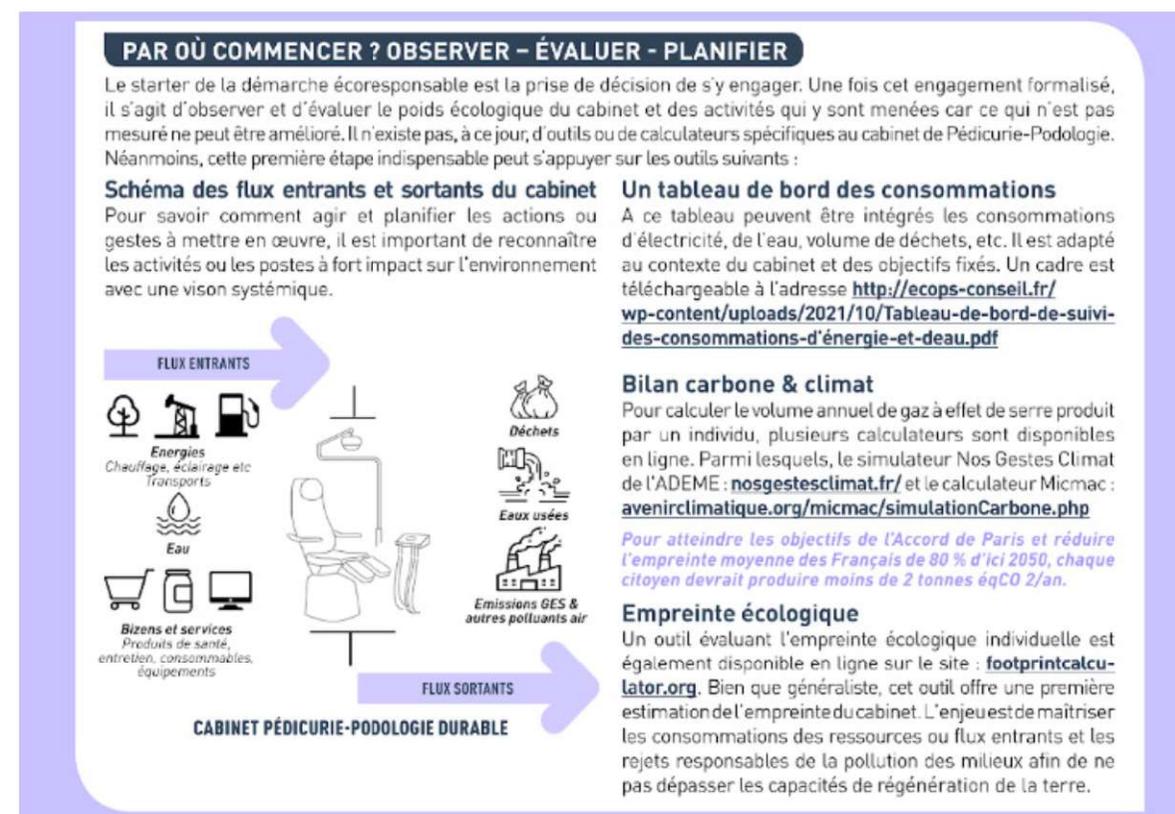


Figure 2 Extrait de la Fiche 1- La démarche écoresponsable en cabinet de pédicurie-podologie - Par où commencer ?

**Annexe** DÉMARCHE QUALITE SANTÉ ENVIRONNEMENT  
EN CABINET DE PEDICURIE PODOLOGIE  
Cabinet écoresponsable

**SUGGESTION & AUTO-EVALUATION DES ACTIONS**

## “SUIVI DE LA DÉMARCHÉ ET DES OBJECTIFS”

Ce tableau vous est proposé afin de favoriser la mise en œuvre de celle-ci. La liste d'objectifs et indicateurs n'est pas exhaustive et tous les objectifs ne sont pas à atteindre simultanément, obligatoirement. Le principe de la démarche est celui de l'amélioration continue. Elle doit être adaptée au contexte de la structure. Étape après étape, d'objectifs fixés en objectifs atteints, le praticien progresse dans sa démarche emmenant avec lui la profession, les patients et l'ensemble des parties prenantes.

OBJECTIFS	INDICATEURS ET OUTILS PROPOSÉS OU À DÉVELOPPER SELON LE CONTEXTE DU CABINET	OBJECTIF FIXÉ	ECHÉANCE J/J202_	OBJECTIF ATTEINT
<b>ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES FICHE 02</b>				
<b>RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE LIÉES AU BÂTI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé des consommations d'énergie sur une période donnée + détermination d'un objectif de réduction de ces consommations sur les 6 prochains mois ou l'année suivante</li> <li>Rénovation, isolation selon le contexte</li> <li>Choix et mise en place des écogestes adaptés</li> </ul>			
<b>SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat avec prestataire énergie écoresponsable</li> <li>Installation de panneaux photovoltaïques / Autoproduction</li> </ul>			
<b>INTÉGRER LA SOBRIÉTÉ MOBILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation des opportunités selon le contexte du cabinet (urbain/ rural, accès aux transports en commun)</li> <li>Adoption de la meilleure alternative moins émettrice de GES et consommatrice d'énergie</li> <li>Relevé des co-bénéfices en lien sur les plans économiques et sanitaires (ex : déplacements en vélo)</li> <li>Communication auprès des patients et des prestataires</li> </ul>			
<b>ADOPTER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des pratiques et installations utiles/utiles</li> <li>Choix, mise en place des écogestes adaptés</li> </ul>			
<b>GESTION DU RISQUE CHIMIQUE FICHE 03</b>				
<b>SAVOIR REPÉRER LES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES QUE LE RISQUE SOIT RECONNU OU ÉMERGENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi d'une formation à la lecture et la reconnaissance des étiquettes et pictogrammes de danger des produits chimiques</li> <li>Formation aux risques émergents (perturbateurs endocriniens / nanomatériaux)</li> <li>Collecte et consultation des FDS</li> </ul>			
<b>INTÉGRER UNE DÉMARCHÉ DE SOBRIÉTÉ CHIMIQUE OU DÉMARCHÉ RÉDUCTION SUBSTITUTION SUPPRESSION (RSS) DES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Substitution des produits désinfectants ou cosmétiques par des produits écolabellisés respectant les normes requises</li> <li>Substitution des colles néoprènes par une alternative moins toxique (adhésif double face – produits thermoformables, thermosoudables)</li> <li>Réduction au strict nécessaire des parfums et désodorisants d'intérieur – surodorant – désodorisants naturels à base d'huiles essentielles</li> <li>Réduction du nombre de produits chimiques différents</li> <li>Réduction du volume de produits en adoptant des gestes simples : la juste dose, respect des temps de pose, des précautions d'utilisation, du zonage du cabinet</li> <li>Intégration des procédures « zéro chimie »</li> </ul>			

FICHES QUALITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT - ECOPS CONSEIL - URPS PODOLOGUES DE BRETAGNE

Figure 3 « Tableau Suivi de la démarche et des objectifs». Une proposition d'objectifs et d'indicateurs pour intégrer et développer la démarche écoresponsable à adapter aux ambitions et contextes de chacun.

**Annexe** DÉMARCHE QUALITE SANTÉ ENVIRONNEMENT  
EN CABINET DE PEDICURIE PODOLOGIE  
Cabinet écoresponsable

<b>ACHATS RESPONSABLES FICHE 04</b>				
<b>RÉDUIRE LE VOLUME DES ACHATS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche de gestion des stocks</li> <li>Définition des besoins réels (utile vs futile)</li> <li>Réflexion sur l'usage unique vs dispositif ou consommable réutilisable</li> <li>Optimisation de la durée de vie des produits</li> <li>Règle des 5R (voir Fiche 05 Déchets) et alternatives à l'achat neuf</li> </ul>			
<b>ÉVALUER LE COÛT GLOBAL DE L'ACHAT SELON L'ACV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cahier des charges des critères prioritaires</li> <li>Étiquetage énergétique sur les équipements électriques et soutien du développement de l'affichage environnemental pour les produits de santé</li> <li>Connaissance des écolabels pour repérer les allégations trompeuses, éviter le « greenwashing » ou les effets rebonds</li> </ul>			
<b>ANALYSER LA COMPOSITION DES PRODUITS DE SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation aux risques chimiques avérés et émergents (perturbateurs endocriniens)</li> </ul>			
<b>INTERPELLER LES FABRICANTS, FOURNISSEURS ET AUTRES PRESTATAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication autour de l'engagement écoresponsable/ santé durable avec les usagers du cabinet</li> <li>Affichage de la Charte du cabinet (voir Fiche 06 Communication)</li> </ul>			
<b>GESTION DES DÉCHETS FICHE 05</b>				
<b>RÉDUIRE LE VOLUME DES DÉCHETS À LA SOURCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche d'achat responsable et de réduction du gaspillage</li> <li>Gestion des stocks optimisée (logiciel, méthode kanban/ étiquettes)</li> <li>Réflexion sur l'usage unique - en évitant les fausses bonnes idées. Il est interdit de réutiliser les dispositifs médicaux portant le logo suivant : ☒</li> </ul>			
<b>AMÉLIORER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GRÂCE À LA DÉMARCHÉ "SR"</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance de la réglementation - DAS/DASRI - DIMED - DEEE - etc</li> <li>Identification des filières de tri</li> <li>Création de nouvelles filières</li> <li>Mise à disposition des containers adaptés et consignes de tri affichées</li> <li>Intégration de la Démarché SR adaptée au contexte et évolutive selon le principe de l'amélioration continue</li> </ul>			
<b>COMMUNICATION ET PRÉVENTION FICHE 06</b>				
<b>COMMUNIQUER À L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES LA DÉMARCHÉ ENGAGÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de décision et engagement de la démarche</li> <li>Charte du cabinet de pédicurie-Podologie</li> </ul>			
<b>APPRÉHENDER L'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHÉ DE MANIÈRE SYSTÉMIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tableaux de bords, auto-évaluation des objectifs et indicateurs selon les différents thèmes Voir Fiches 2 à 6</li> <li>Tableau de relevés des consommations, achats, déchets, etc</li> </ul>			
<b>TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR QUE LE PATIENT SOIT ACTEUR DE SA SANTÉ ET AU CŒUR DU TRAITEMENT LE CAS ÉCHÉANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage et information en salle d'attente - "Salle d'attente pédagogique"</li> <li>Entretien motivationnel, écoute active et éducation thérapeutique</li> <li>Plaquette d'information et support de sensibilisation à destination du patient</li> </ul>			
<b>CRÉER ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien d'un ou des artisans, entreprises ou encore services locaux</li> <li>Création d'une filière de récupération, de recyclage des semelles usagées ou des masques chirurgicaux</li> </ul>			

FICHES QUALITÉ SANTÉ ENVIRONNEMENT - ECOPS CONSEIL - URPS PODOLOGUES DE BRETAGNE

Figure 3 « Tableau Suivi de la démarche et des objectifs». Une proposition d'objectifs et d'indicateurs pour intégrer et développer la démarche écoresponsable à adapter aux ambitions et contextes de chacun.

## LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE EN CABINET DE PÉDICURIE-PODOLOGIE

Enjeux globaux et intégration de la démarche  
à l'échelle du cabinetUNE DÉMARCHE GLOBALE  
FACE À DES ENJEUX GLOBAUX

Dans le contexte écologique et sanitaire actuel, la question à laquelle les professionnels de santé souhaitent répondre n'est plus pourquoi prendre soin de l'environnement et des écosystèmes mais bien comment intégrer ces considérations au cœur des pratiques, de nos cabinets. L'objectif de la démarche et les actions proposées au travers de ces 6 fiches pratiques qualité – santé – environnement est le développement des soins à moindre impact écologique et énergétique.

## ÉCOCONCEPTION DES SOINS

Il s'agit de tendre vers un cabinet neutre en carbone, sobre en consommation, utilisant des ressources renouvelables, locales, non toxiques pour l'environnement, susceptibles d'être intégrées dans le cycle de l'économie circulaire en fin de vie. **Le praticien adopte une approche globale du patient et s'inscrit dans une démarche de santé durable.**

RISQUES  
& OPPORTUNITÉS

La démarche écoresponsable intégrée à la gestion d'un cabinet de pédicurie-podologie est une démarche gagnant-gagnant. En développant la maîtrise des risques écologiques, elle entraîne des co-bénéfices. Elle offre l'opportunité de développer les autres piliers du développement durable. Ils sont au nombre de 3 : environnemental ou écologique, économique et sanitaire et social.

*Schéma des piliers du développement durable intégrés à la gestion du cabinet de pédicurie-podologie*



## RECOMMANDATIONS &amp; BONNES PRATIQUES PRÉREQUIS

Une démarche qualité et de gestion du risque infectieux en cabinet basée sur des recommandations professionnelles cadrées est déjà intégrée par la profession. La démarche environnementale vient logiquement et simplement la compléter. Elle s'appuie sur les exigences et recommandations établies et mises à jour par le Conseil national de l'Ordre des pédicures podologues en 2018. Elles sont à retrouver et téléchargeables sur le site du CNOPP :

<https://www.onpp.fr/exercice/faire-evoluer-son-metier/les-fiches-qualite/>

Les ressources et la bibliographie des fiches est à retrouver en Annexe.



## ÉVALUATION DES PRATIQUES

Un tableau « Suivi de la démarche et des objectifs » est proposé au verso de la **FICHE ANNEXE**. Son objectif est favoriser la mise en œuvre de celle-ci. Étape après étape, d'objectifs fixés en objectifs atteints, le praticien progresse dans sa démarche emmenant avec lui la profession, les patients et l'ensemble des parties prenantes.

SE FIXER DES OBJECTIFS  
S.M.A.R.T.

- S** Spécifique/Simple  
(décrire une mesure précise)
- M** Mesurable
- A** Atteignable  
(et Ambitieux !)
- R** Réaliste
- T** Temporel  
(échéance à définir)

## UNE DÉMARCHE GLOBALE, DES OBJECTIFS CIBLÉS

La dynamique vertueuse créée par l'intégration d'une démarche écoresponsable au sein des activités de gestion et de pratique clinique répond aux enjeux écologiques et sanitaires que sont la protection de la santé des patients, du praticien et de l'environnement. Cette dernière étant elle-même la garante de la santé des générations futures. Cette dynamique est à intégrer selon une démarche d'amélioration continue.

## LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Il présente l'avantage d'adapter la démarche aux capacités et enjeux propres à chaque structure sans la freiner, selon le contexte du cabinet et du praticien. Les premiers objectifs ou le renforcement d'actions déjà intégrées au sein de la gestion du cabinet seront déterminés par l'affirmation de ses valeurs, ses priorités et sensibilités. La gestion d'un cabinet de Pédicurie-Podologie représente déjà une multitude d'obligations qu'il serait dangereux d'alimenter par des contraintes inutiles ou mal orchestrées.

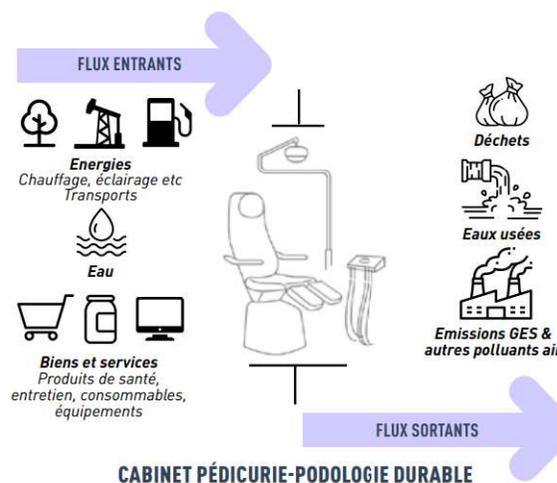
*Exemple d'objectif SMART : baisser les consommations électriques de 10 % en 6 mois.*

## PAR OÙ COMMENCER ? OBSERVER - ÉVALUER - PLANIFIER

Le starter de la démarche écoresponsable est la prise de décision de s'y engager. Une fois cet engagement formalisé, il s'agit d'observer et d'évaluer le poids écologique du cabinet et des activités qui y sont menées car ce qui n'est pas mesuré ne peut être amélioré. Il n'existe pas, à ce jour, d'outils ou de calculateurs spécifiques au cabinet de Pédicurie-Podologie. Néanmoins, cette première étape indispensable peut s'appuyer sur les outils suivants :

## Schéma des flux entrants et sortants du cabinet

Pour savoir comment agir et planifier les actions ou gestes à mettre en œuvre, il est important de reconnaître les activités ou les postes à fort impact sur l'environnement avec une vision systémique.



## Un tableau de bord des consommations

A ce tableau peuvent être intégrés les consommations d'électricité, de l'eau, volume de déchets, etc. Il est adapté au contexte du cabinet et des objectifs fixés. Un cadre est téléchargeable à l'adresse <http://ecops-conseil.fr/wp-content/uploads/2021/10/Tableau-de-bord-de-suivi-des-consommations-d-energie-et-deau.pdf>

## Bilan carbone &amp; climat

Pour calculer le volume annuel de gaz à effet de serre produit par un individu, plusieurs calculateurs sont disponibles en ligne. Parmi lesquels, le simulateur Nos Gestes Climat de l'ADEME : [nosgestesclimat.fr/](https://nosgestesclimat.fr/) et le calculateur Micmac : [avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php](https://avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php)

*Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et réduire l'empreinte moyenne des Français de 80 % d'ici 2050, chaque citoyen devrait produire moins de 2 tonnes éqCO 2/an.*

## Empreinte écologique

Un outil évaluant l'empreinte écologique individuelle est également disponible en ligne sur le site : [footprintcalculator.org](https://footprintcalculator.org). Bien que généraliste, cet outil offre une première estimation de l'empreinte du cabinet. L'enjeu est de maîtriser les consommations des ressources ou flux entrants et les rejets responsables de la pollution des milieux afin de ne pas dépasser les capacités de régénération de la terre.

## ENERGIES - RESSOURCES ET BILAN CARBONE

Maîtrise des consommations  
et des émissions de gaz à effet de serre (GES)

## ENJEUX

Dans un monde aux ressources finies et aux écosystèmes vulnérables et dégradés, il est urgent d'adopter une attitude de sobriété.

Que les énergies soient renouvelables ou non, les procédés et structures nécessaires à leur utilisation ont un impact sur l'environnement.

Qu'il s'agisse de la mobilité, du numérique ou des consommations d'énergie nécessaires à l'activité du cabinet - éclairage, ventilation, chauffage, maîtrise du risque infectieux - les changements de comportement vers des pratiques plus vertueuses sont une véritable stratégie gagnant-gagnant. **Les co-bénéfices portent sur les économies financières, la protection de l'environnement, la promotion de la santé individuelle et donc la santé publique.**

## RISQUES &amp; OPPORTUNITÉS

## ENVIRONNEMENTAUX

Participation à l'atténuation des impacts liés aux consommations d'énergie renouvelables ou non et des ressources.

## SANITAIRES ET SOCIAUX

Développement ou pérennisation d'un environnement de travail confortable, porteur de valeurs.

## ÉCONOMIQUES

Réduction des gaspillages et des consommations superflues.

**Part des émissions du secteur de la santé en France = Entre 4,6 et 8% des émissions de GES nationales totales**

*Rapports du réseau européen Health care without harm (HCWH) et du think-tank The Shift project*

## RECOMMANDATIONS &amp; BONNES PRATIQUES

En terme de consommation et fourniture d'énergie, la seule réglementation qui s'applique couramment aux cabinets de santé est de respecter les règles des établissements recevant du public (ERP).

Le scénario « énergie » à adopter est construit autour de 3 étapes successives :

- 1 - Prioriser les besoins essentiels en énergie par des actions de sobriété,
- 2 - Diminuer encore la quantité d'énergie nécessaire d'un même besoin grâce à l'efficacité énergétique,
- 3 - Développer l'utilisation d'une énergie moins carbonée.

## « L'ÉNERGIE LA PLUS ÉCOLOGIQUE EST CELLE QUE L'ON N'UTILISE PAS »

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## Aménagement et fonctionnement du bâti

→ Observer ou évaluer l'efficacité énergétique du bâtiment, surtout si ancien bâti. Pour cela, la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique auprès d'un professionnel qualifié en audit énergétique est pertinent.

→ Garder à l'esprit qu'en moyenne, rénover nécessite 40 fois moins de matériaux que construire un bâtiment neuf individuel. *Source ADEME*

→ Privilégier la conception bioclimatique. Elle consiste à tirer parti de l'environnement naturel du cabinet. Il s'agit par exemple d'installer la salle de soins au sud avec des grandes baies vitrées.

→ Pour être guidé et soutenu financièrement dans les projets de rénovation, contacter le service publique Mission Transition Écologique dédié aux entreprises est disponible à l'adresse : <https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>

## Maîtrise des consommations au quotidien

- Créer des écogestes simples à mettre en œuvre
- Investir dans de petits équipements peu onéreux - en prenant garde à la gadgétisation ou aux effets rebonds !
- Souscrire à une offre d'électricité "verte" via les fournisseurs "premium" : Enercoop, Ilek, Energie d'ici et l'offre "petits producteurs indépendants" d'EkWateur par exemple.

## Propositions d'écogestes à adapter au contexte du cabinet

- 1 Eclairage par LED
- 2 Extinction des lumières et appareils en veille
- 3 Réglage du thermostat d'ambiance selon les saisons
- 4 Filtres solaires sur les vitres exposées au sud
- 5 Écomousseur ou robinet à déclenchement auto



## SOBRIÉTÉ MOBILITÉ

## Trajet domicile-cabinet

Selon le contexte du cabinet - rural ou urbain - les alternatives au véhicule thermique et/ou en solo sont différentes. Toutes les opportunités doivent être envisagées : co-voiturage, transports en commun, mobilité douce (à pieds, en vélo, à trottinette...)

## Côté patients

- Regrouper les actes de soin pour une même famille
- Les informer des trajets et offres de transports en commun pour accéder au cabinet
- Demander à la collectivité d'installer une zone de stationnement pour les vélos par exemple.

## Les prestataires de service :

- Regrouper les commandes et livraisons,
- Favoriser la livraison en point-relais,
- Privilégier les fabricants et fournisseurs locaux, etc.

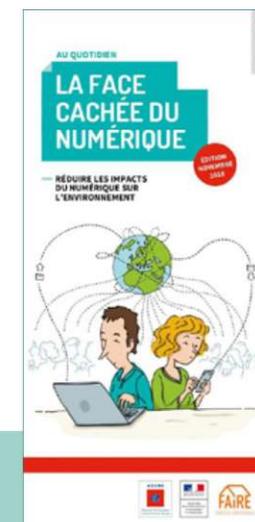


Outil utile :  
Calculateur interactif carbone  
[monimpacttransport.fr/](http://monimpacttransport.fr/)

## SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

L'impact croissant du numérique sur l'environnement représente un défi écologique qu'il est urgent de relever. La consommation d'énergie dédiée est aujourd'hui en hausse de 9 % par an et le déploiement de la 5G fait craindre une croissance exponentielle de ces impacts. Pour réduire notre empreinte numérique, les gestes sont nombreux, parmi lesquels :

- Ne pas adopter le 100% "zéro papier" en pensant que la dématérialisation est "zéro impact",
- Prendre soin, réparer, garder le plus longtemps possible les équipements,
- Limiter le stockage de données sur les clouds, les connexions 4G, 5G, visionnage en streaming au strict nécessaire,
- Effacer et se désabonner des mails inutiles et opter pour un navigateur responsable tel qu'Ecosia ou Lilo est une alternative complémentaire.



**Impact des usages technologiques et digitaux à l'échelle mondiale = 5% des émissions de GES 10% de la consommation d'électricité.** *Source INR*

Outil utile : ADEME,  
« La face cachée du numérique », 2021.  
[librairie.ademe.fr](http://librairie.ademe.fr)